

**Réservation Stage de Yoga 3 Jours / 2 Nuits en Normandie**  
**« La Voie du Cœur »**  
**Du 20 au 22 Septembre 2024**

Conditions standard 2024

Formulaire à retourner complété par courriel : [lasahyoga@gmail.com](mailto:lasahyoga@gmail.com)

**Nom & Prénoms :** \_\_\_\_\_

**Courriel :** \_\_\_\_\_

**Adresse Postale :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

Nom, Prénom et numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

**Pratique du Yoga**

Depuis quand pratiquez-vous le Yoga ? \_\_\_\_\_

Quel type de Yoga ? \_\_\_\_\_

A quelle fréquence ? \_\_\_\_\_

**Allergies / Intolérances alimentaires :** \_\_\_\_\_

**Date du séjour :** du vendredi 20 Septembre (16h00) au dimanche 22 Septembre (16h00) 2024 - 3 J / 2 N

**Tarif :** 457€ / pers. sur la base d'une chambre double partagée en pension complète (collation / brunch / dîner), frais pédagogiques inclus. Ce tarif ne comprend pas les frais de transport.

**Option Massage** (à réserver à l'inscription / règlement sur place) :      Oui      Non

**Paiement :**

- Un règlement de 357 € est requis afin de valider la réservation.

L'acheteur s'engage à verser cet acompte à l'hôte de la retraite, SARL NAMO, par virement bancaire.

Ce montant couvre le prix de la prestation de l'hébergement et de la pension complète.

- L'acheteur s'engage à régler à LASAH YOGA 100 € de frais pédagogiques le 20 Septembre 2024, au premier jour du stage.

Le règlement pourra être effectué par virement bancaire, chèque ou espèces.

En cas d'annulation du stage :

Si la demande émane de l'acheteur, l'acompte de 357 € versé auprès de SARL NAMO n'est pas remboursable.

Si le week-end est annulé par SARL NAMO ou par LASAHYOGA, l'acompte de 357 € est intégralement remboursé à l'acheteur sans qu'il puisse prétendre à une quelconque indemnité.

**Un quorum minimal de 12 participants est requis pour la confirmation du stage.**

**Assurance :**

Le participant déclare avoir fait contrôler préalablement par un médecin son aptitude à pratiquer le Yoga.

Il s'engage par ailleurs à prendre toute précaution nécessaire pour sa santé et sa sécurité, ainsi qu'à respecter les consignes du stage.

En cas d'activités réalisées en dehors du programme du stage de Yoga, la responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée et le régime de l'assurance personnelle s'appliquera.

**Covid :**

Dans le cas d'un test positif chez le participant avant le séjour, il conviendra d'une annulation tardive. Le participant ne pourra prétendre à un remboursement ou quelconque dédommagement.

**Droit à l'image :**

Certaines prestations sont susceptibles de pouvoir faire l'objet de prises de son, photos ou de vidéos. En de tels cas, le participant déclare céder l'autorisation et le droit de reproduire son image ou ses propos dans le cadre de la communication (réseaux sociaux, etc.)

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature du participant :

Laure Sarah Thonier, LASAH YOGA  
Numéro Siret : 84224268700015